

ALLSPRING (LUX) WORLDWIDE FUND
Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social :
80, route d'Esch
L-1470 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 137.479
(le « Fonds »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES
DE

CLIMATE TRANSITION GLOBAL EQUITY FUND
CLIMATE TRANSITION GLOBAL HIGH YIELD FUND
CLIMATE TRANSITION GLOBAL INVESTMENT GRADE CREDIT FUND
EMERGING MARKETS EQUITY FUND
EMERGING MARKETS EQUITY ADVANTAGE FUND
EUR INVESTMENT GRADE CREDIT FUND
EUR SHORT DURATION CREDIT FUND
GLOBAL EQUITY ENHANCED INCOME FUND
GLOBAL INCOME FUND
GLOBAL SMALL CAP EQUITY FUND
U.S. ALL CAP GROWTH FUND
U.S. SHORT-TERM HIGH YIELD BOND FUND
USD INVESTMENT GRADE CREDIT FUND

(COLLECTIVEMENT, LES « COMPARTIMENTS », ET CHACUN D'EUX UN « COMPARTIMENT »)

Luxembourg, 27 février 2026

Sauf si le contexte appelle une interprétation différente, les mots et expressions contenus dans le présent avis (l'« Avis ») ont la même signification que dans le prospectus du Fonds du 1er décembre 2025.

Cher Actionnaire,

La présente lettre vous est adressée en votre qualité d'actionnaire d'un ou plusieurs des Compartiments du Allspring (Lux) Worldwide Fund indiqués ci-dessus.

I. CHANGEMENT DE GESTIONNAIRE D'INVESTISSEMENT

Actuellement, le Fonds délègue les fonctions de gestion de portefeuille à Allspring Global Investments Luxembourg S.A. (ci-après « **Société de Gestion** ») en tant que société de gestion. La Société de gestion sous-délègue à son tour ces fonctions à Allspring Funds Management, LLC (« **Gestion de fonds** »), qui agit en tant que gestionnaire d'investissement des Compartiments. La Société de gestion sous-délègue à son tour la gestion de portefeuille des Compartiments à l'une ou aux deux sociétés d'Allspring Global Investments, LLC (« **AGI LLC** ») et Allspring Global Investments (UK) Limited (« **AGI UK** »), qui agissent en tant que gestionnaires d'investissement par délégation, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Compartiment	Gestionnaire(s) d'investissement par délégation
Climate Transition Global Equity Fund	AGI LLC
Climate Transition Global High Yield Fund	AGI LLC et AGI UK
Climate Transition Global Investment Grade Credit Fund	AGI LLC et AGI UK
Emerging Markets Equity Fund	AGI LLC
Emerging Markets Equity Advantage Fund	AGI LLC
EUR Investment Grade Credit Fund	AGI UK
EUR Short Duration Credit Fund	AGI UK
Global Equity Enhanced Income Fund	AGI LLC et AGI UK
Global Income Fund	AGI LLC et AGI UK
Global Small Cap Equity Fund	AGI LLC
U.S. All Cap Growth Fund	AGI LLC
U.S. Short-Term High Yield Bond Fund	AGI LLC
USD Investment Grade Credit Fund	AGI LLC

À compter du 1er avril 2026, la nomination de la Société de gestion en tant que Gestionnaire d'investissement et la nomination d'AGI LLC et d'AGI UK en tant que gestionnaires d'investissement par délégation seront résiliées et AGI LLC et AGI UK seront nommées gestionnaires d'investissement des Compartiments pour lesquels elles agissent actuellement en tant que gestionnaires d'investissement par délégation. En conséquence, le prospectus du Fonds sera mis à jour afin de refléter les changements mentionnés ci-dessus.

Veuillez noter que les changements sus-mentionnés n'auront aucun effet sur la gestion de portefeuille, les objectifs d'investissement, les politiques et les stratégies des Compartiments.

II. CHANGEMENT DE DISPOSITION DES SERVICES AUX STRUCTURES

Conformément à l'article 92 de la directive 2009/65/CE du 13 juillet 2009, telle que modifiée par la directive (UE) 2019/1160 du 20 juin 2019, le Fonds met à disposition, dans chaque État membre où il entend commercialiser ses parts, des structures pour exécuter les tâches requises par les directives.

À compter du 1er avril 2026, les tâches requises seront assurées par une conjonction d'efforts du Fonds, de Brown Brothers Harriman Luxembourg S.C.A. en sa qualité d'administrateur, d'agent des registres et de transfert du Fonds, d'Allspring Global Investments Luxembourg S.A. en sa qualité de Société de gestion du Fonds et d'Arendt Regulatory & Consulting S.A.

III. EUR INVESTMENT GRADE CREDIT FUND, et EUR SHORT DURATION CREDIT FUND

À compter du 1er avril 2026, chaque Compartiment mentionné ci-dessus fera l'objet d'une modification visant à inclure les émetteurs souverains dans le cadre ESGiQ d'Allspring utilisé par le Compartiment. Autrement dit, les émetteurs souverains devront avoir une notation ESGiQ. La stratégie d'investissement de chaque Compartiment a été révisée comme suit pour refléter ces changements (les suppressions sont soulignées et les ajouts sont en **gras**) :

- Le Compartiment utilisera l'ESGiQ (ESG Information Quotient) d'Allspring, un système de notation propriétaire créé pour évaluer les risques et l'importance des critères ESG. La méthodologie améliore les données provenant de fournisseurs tiers grâce à la connaissance approfondie du secteur et à l'expertise des analystes d'Allspring. Le Compartiment investira au moins deux tiers de ses actifs nets dans des titres dont les notations ESGiQ reflètent des émetteurs ESG élevés ou de premier plan et exclura les émetteurs ESG faibles ou en retard. Les émetteurs souverains, les instruments titrisés, les titres municipaux, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les produits dérivés et les investissements dans des fonds sous-jacents, les instruments à revenu fixe liés à la performance d'un indice, d'un ETF, d'un fonds commun de placement ou d'une matière première, ainsi que les titres de participation reçus dans le cadre d'une restructuration de la dette de l'émetteur, ne seront pas tenus d'avoir une notation ESGiQ.

En outre, veuillez noter que les changements ci-dessus seront également indiqués en « Section 3 – SFDR Obligations d'information en matière de normes techniques réglementaires (RTS) » du prospectus du Fonds.

IV. CLIMATE TRANSITION GLOBAL HIGH YIELD FUND

À compter du 1er avril 2026, le Compartiment subira les modifications suivantes :

- a) Changement de l'objectif/la stratégie d'investissement pour abandonner l'approche de « transition climatique ». Suite à ce changement, la mention suivante sera supprimée ;
 - Les Gestionnaires d'investissement par délégation auront pour objectif de décarboniser le compartiment d'ici à 2050. Pour ce faire, le profil de décarbonisation du Compartiment doit être inférieur d'au moins 30 % à celui de l'indice ICE BofA Developed Markets High Yield Constrained Index (USD Hedged). Les actifs nets du portefeuille sont alors gérés de manière à ce que le profil de décarbonisation diminue chaque année, avec une trajectoire de décarbonisation d'ici 2050. Les Gestionnaires Financiers par délégation utiliseront les données d'intensité carbone d'un fournisseur tiers de données ESG.
- b) Changement de sa dénomination en « **Global High Yield Fund** » afin de mieux refléter la stratégie d'investissement révisée du Compartiment ;
- c) Changement de stratégie afin qu'elle utilise le cadre et les notations ESGiQ d'Allspring. En conséquence, sa stratégie d'investissement sera révisée afin d'inclure les ajouts suivants :
 - Le Compartiment utilisera l'ESGiQ (ESG Information Quotient) d'Allspring, un système de notation propriétaire créé pour évaluer les risques et l'importance des critères ESG. La méthodologie améliore les données provenant de fournisseurs tiers grâce à la connaissance approfondie du secteur et à l'expertise des analystes d'Allspring. Le Compartiment investira au moins deux tiers de ses actifs nets dans des titres dont les notations ESGiQ reflètent des émetteurs ESG élevés ou de premier plan et exclura les émetteurs ESG faibles ou en retard. Les instruments titrisés, les titres municipaux, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les produits dérivés et les investissements dans des fonds sous-jacents, les instruments à revenu fixe liés à la performance d'un indice,

d'un ETF, d'un fonds commun de placement ou d'une matière première, ainsi que les titres de participation reçus dans le cadre d'une restructuration de la dette de l'émetteur, ne seront pas tenus d'avoir une notation ESGiQ.

- De plus amples informations sur les scores ESGiQ propres à Allspring sont détaillées dans les informations relatives au développement durable, disponible sur le site <https://www.allspringglobal.com/assets/edocs/lux/legal/lux-fund-sustainability-related-disclosures.pdf>.

En outre, veuillez noter que les changements ci-dessus seront également indiqués en « Section 3 – SFDR Obligations d'information en matière de normes techniques réglementaires (RTS) » du prospectus du Fonds.

V. U.S. SHORT-TERM HIGH YIELD BOND FUND

À compter du 1er avril 2026, le Compartiment changera de nom pour devenir « **U.S. Short-Term High Income Fund** » afin de mieux s'aligner sur les autres compartiments qui utilisent des stratégies d'investissement similaires.

VI. CLIMATE TRANSITION GLOBAL EQUITY FUND et GLOBAL EQUITY ENHANCED INCOME FUND

À compter du 1er avril 2026, l'information figurant dans le prospectus de chaque compartiment mentionné ci-dessus sera mise à jour afin d'offrir une transparence accrue concernant le processus d'investissement et d'harmoniser les informations divulguées entre les compartiments gérés par la même équipe d'investissement.

Il est en outre rectifié, pour le **Climate Transition Global Equity Fund** que l'univers d'investissement du Compartiment ne se limite pas à l'indice MSCI All Country World.

Ces précisions n'affectent pas les objectifs d'investissement, les politiques, les stratégies ni la gestion de portefeuille des Compartiments.

VII. EMERGING MARKETS EQUITY FUND, EMERGING MARKETS EQUITY ADVANTAGE FUND, GLOBAL SMALL CAP EQUITY FUND ET U.S. ALL CAP GROWTH FUND

Les actionnaires sont informés d'une clarification dans l'information précontractuelle figurant en annexe du prospectus de chaque compartiment mentionné ci-dessus, qui vise à mieux concilier les éléments contractuels et les sections relatives à la répartition des actifs. La répartition des actifs fait actuellement référence à un alignement à « au moins 64 % » avec les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues. Puisque cela s'avère vrai pour certains éléments contraignants, mais que pour d'autres éléments contraignants l'alignement est de 80 %, le libellé de la section relative à la répartition prévue des actifs est modifié comme suit :

« L'allocation d'actifs prévue pour les investissements du Compartiment sera au moins à 80 %, en alignement une ou plusieurs des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues. »

Cette clarification ne modifie en rien la politique d'investissement ni la promotion des critères ESG des Compartiments concernés.

Veillez noter que les changements ci-dessus (i) n'entraîneront pas de hausse des frais supportés par le Compartiment susmentionné et (ii) ne porteront pas atteinte de manière significative à l'un quelconque de vos droits ou intérêts.

Les actionnaires des Compartiments qui considèrent que leurs exigences en matière d'investissement ne sont plus satisfaites en raison des changements mentionnés ci-dessus peuvent demander le rachat de leurs actions, sans frais de rachat applicables, jusqu'à 22 heures, heure de Luxembourg le 31 mars 2026.

Les changements ci-dessus apparaîtront dans une nouvelle version du prospectus du Fonds du 1er avril 2026.

Informations pour les investisseurs en Belgique : La dernière version du prospectus du Fonds, les DICI et les rapports financiers sont disponibles sur le site web du Fonds : <http://www.allspringglobal.com> en cliquant sur le lien « Belgique ».

Les administrateurs du Fonds acceptent la responsabilité concernant l'exactitude du contenu de cet avis. À la connaissance des administrateurs du Fonds (qui ont pris les mesures raisonnables pour s'en assurer), les informations contenues dans le présent Avis sont justes, exactes et non trompeuses à tous égards importants et n'omettent rien qui pourrait avoir un effet important sur la signification de ces informations.

N'hésitez pas à contacter votre représentant Allspring pour toute question à ce sujet.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION